

DOSSIER N° DP 042 147 26 00153

Déposé le : 06/05/2026

Sur un terrain sis à : 38 RUE JEANNE D ARC

147 BI 236

Pour : Pose de panneaux photovoltaïques

DESTINATAIRE

Monsieur PAUL Christophe

38 rue Jeanne d'Arc

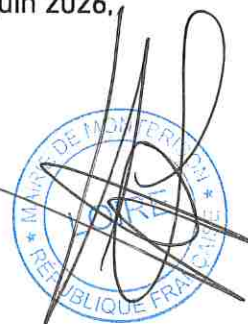
42600 MONTBRISON

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur PAUL Christophe enregistrée sous le numéro DP 042 147 26 00153 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 06/06/2026.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A MONTBRISON, le 12 juin 2026,
Pour le Maire,
Arlette SURGEY,
Adjointe Déléguée



Observations :

Taxe d'aménagement : pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter du 01/09/2022, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Biens immobiliers ».

